le droit au capital que détient la bourgeoisie. Le citoyen Eudes a fait voter un ordre du jour, blâmant les perquisitions et arrestations dernières faites par le gouvernement, ainsi que les mesures de police prises par lui, lors de la manifestation de l'Opéra.

Mort du cardinal Chigi

Rome, 15 février. — Le cardinal Chigi, ancien nonce à Paris, est mort.

La vérité sur la flotte de Khartoum

Londres, 15 février. — Le général Wolseley a télégraphié le récit détaillé d'un témoin oculaire. Les rebelles sont entrés à Khartoum, le 26 janvier au matin; Gordon est tombé sous la fusillade des rebelles lorsqu'il allait au consulat autrichien. Le consul autrichien a été tué chez lui, et le consul grec a été fait prisonnier.

M. de Lesseps à Rouen

Paris, 15 février. — Les journaux de Rouen annoncent que M. de Lesseps vient d'accepter un banquet fait par souscriptions, qui lui est offert par la Société pour la défense des intérêts de la vallée de la Seine, le 3 mars prochain M. de Lesseps assistera à la pose de la plaque qui portera son nom au quai neuf du Mont-Riboudet. Cette cérémonie sera marquée par l'offre à M. de Lesseps, au nom de la ville de Rouen, d'un parchemin reproduisant le texte du décret du 20 novembre dernier, qui autorise la dénomination de quai Lesseps. Une promenade en Seine précédera le banquet.

Accident au Creuzot

Paris, 15 février. — Un terrible accident vient d'arriver au puits Chaptal des mines du Creuzot. Deux mineurs ont été surpris par un éboulement et écrasés.

Un drame de famille

Pesth, 14 février. — Un horrible drame de famille, qui s'est passé hier ici, a provoqué une grande sensation dans la ville. Un horloger de Pesth, nommé Seiller, qui a perdu sa fortune par suite de mauvaises spéculations, s'est empoisonné avec sa femme et ses quatre enfants, deux filles et deux fils. Seiller, qui était âgé de soixante-douze ans, sa femme et sa fille aînée, âgée de quatorze ans, sont morts. Les trois autres enfants, âgés de seize, douze et onze ans, ont pu être sauvés. Toute la famille a assisté, la veille du drame, à une représentation au « Volkstheater. » En rentrant, tous ont pris du thé préparé par la mère, et dans lequel celle-ci avait jeté le poison.

LES ORIGINES DU MAHDI

Mohamed-Ahmed, le chef religieux de l'insurrection soudanienne, et un homme âgé d'une quarantaine d'années. Il est originaire de Dongola, une des villes les plus anciennes de l'Abyssinie. Cette ville, située sur le Nil, eut son heure de splendeur et de puissance au moyen âge, mais elle ne compte plus aujourd'hui que trois ou quatre cents habitants.

Mohamed-Amed est fils de parents pauvres. Son père s'appelait Abdellahi et sa mère Amina. Un des rares Européens qui l'aient personnellement connu, M. Peney, de Khartoum, a donné sur sa personne les renseignements suivants :

« Dès l'âge de sept ans, Mohamed-Ahmed fréquentait l'école musulmane, et à douze ans il avait complété l'étude du Coran. Grâce au dévoûment de ses frères, établis charpentiers et constructeurs de barques, il put suivre ses études aux environs de Khartoum sous des maîtres habiles, El-Gourachim et Abbel-Ayrin, fils du cheikh El-Tayeb. C'est alors qu'ayant complété son instruction il est venu habiter l'île Dabo, sur le Nil Blanc. Il y vivait depuis quinze ans, vénéré des Baggarah, quand il a entrepris de se faire passer pour le mahdi, c'est-à-dire l'envoyé de Dieu destiné à régénérer l'islamisme. »

Cette entreprise à jusqu'à présent réussi.

L'Orient n'a-t-il pas toujours été une terre propice à tous les novateurs de religion ? Le nouveau prophète entraîna à sa suite la plus grande partie des populations du Soudan égyptien et, en trois années de luttes, il parvint à chasser les Turcs qui occupaient ce pays depuis soixante ans.

C'est en 1880 qu'éclata l'insurrection. Le gouverneur du Soudan envoya en 1881 deux expéditions successives contre le mahdi. Toutes deux eurent le même résultat : les soldats égyptiens furent égorgés par les partisans du prophète. En 1882, troisième expédition ; mais l'insurrection avait grandi, et 700 Egyptiens sont cernés et anéantis par 50.000 Arabes ou nègres commandés par les deux frères de Mohamed. Le Sennaar tout entier se soulève alors ; le mahdi marche sur Obéid et s'empare de cette ville après un siège rigoureux et une lutte sanglante.

La suite des événements est dans la mémoire de tous : l'expédition de Hicks; la défaite de ses troupes à Kasgill, celle de Baker-Pacha à Khartoum, son blocus et sa courageuse résistance. Mais c'est surtout à la personnalité du mahdi que nous consacrons cet article et nous le terminons en reproduisant le portrait qu'a tracé de lui M. Peney :

« Ahmed-Mohamed est un homme de taille moyenne ; sa couleur est café au lait clair, sa barbe est fort noire et il porte sur chaque joue trois cicatrices parallèles. Il est extrêmement maigre, car il se soumet à des jeûnes très rigoureux.

» Avant d'entrer en scène, il occupait un trou sous terre, où il pleurait continuellement, disait-il, sur la corruption universelle. Le mahdi porte pour tout costume une chemise et un caleçon de damour (étoffe grossière de fabrication indigène.) Il a des sandales aux pieds et un petit turban sur la tête. »

Observations météorologiques. — *Paris, 16 février.* — La pression barométrique est de 752 à Cherbourg ; 765 à Nice. — La dépression sur la mer d'Irlande amène une baisse générale sur nos régions. — Temps probable : vent des régions sud, ciel pluvieux. — Température douce.

AFFAIRES MILITAIRES

M. le ministre de la guerre a signé le programme d'admission à l'Ecole polytechnique pour l'année 1885; ce programme paraîtra incessamment au *Journal officiel*. Comme nous l'avons déjà annoncé, la limite d'âge est prorogée d'un an, mais les candidats qui profiteront du bénéfice de cette prorogation ne pourront être classés à leur sortie de l'Ecole, que dans les services militaires; ils devront, en outre, avant leur entrée à l'Ecole, contracter un engagement de 5 ans. Les compositions écrites se feront simultanément, à Paris, les 16, 17 et 18 juin 1885; un avis qui sera inséré dans les premiers jours de juin, au *Journal officiel*, fixera les centres de composition.

Il sera procédé, en 1885, à une revue d'appel des hommes à la disposition de l'autorité militaire des classes de 1880 et de 1882, et des hommes du service auxiliaire des classes de 1872, de 1876, de 1880 et de 1882.

La revue s'effectuera, comme les années précédentes, au chef-lieu de canton, le jour où le conseil de révision se réunira pour procéder à la formation de la classe de 1884, et à l'heure qui sera arrêtée par le général commandant le corps d'armée, de concert avec le préfet du département.

Les hommes soumis à la revue et qui seront présents dans les communes du canton seront tenus de se rendre à l'ordre de convocation, alors même qu'ils appartiendraient à une autre subdivision, sans qu'ils puissent jamais être obligés de se rendre dans leur subdivision d'origine.

Les jeunes soldats qui ont obtenu des sursis d'appel et les engagés conditionnels en sursis sont dispensés d'assister à cet appel.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le carnaval. — Le voilà arrivé, le joyeux carnaval, avec son cortège de masques, de chars, de licence et de folles gaietés !

Mais il est incontestable que, dans nos contrées, ces vestiges d'une époque qui n'est plus, tendent tous les ans à se perdre.

Le nombre des masques va en diminuant d'année en année; les mascarades n'ont plus ce caractère de gaieté et d'esprit sarcastique qu'il leur faut; ceux qui se déguisent encore n'obéissent qu'à une tradition, et ne le font que parce que cela se faisait les années précédentes.

Il y a beau temps que les bruyantes réjouissances des populations flamandes ne sont plus qu'un souvenir. A l'exception des bals masqués, le Carnaval devient d'une froideur extrême. Où sont ces joutes à la lance, ces mirifiques combats des échasses, ces promenades de géants, qui rendaient célèbre le carnaval des vieilles cités flamandes ? Tout cela a disparu, devant la transformation profonde de nos mœurs.

Les masques eux-mêmes ne seront bientôt plus qu'un mythe, et ce n'est pas nous qui le regretterons, car rien n'est plus ridicule que cette coutume surannée, qui amène trop souvent avec elle le scandale !

Une seule chose subsiste, c'est la bonne chère, condition essentielle du Mardi Gras. Les provençaux ont sanctifié ce jour de bombance sous le nom de « saint Grévaz » ; les flamands l'ont personnifié sous le nom de « saint Pansart » ou « Panchard»; ils ont représenté ce saint de leur fabrique avec une « panse » énorme, fruit de ses nombreux succès dans l'art des gourmands. D'une manière analogue les wallons ont créé « saint Charalompe ».

Partout, ce jour là, des repas plantureux, des tables bien dressées. Chez les riches, les fines inventions de l'art culinaire sont arrosées des meilleurs crus : chez les gens du peuple, on fait une consommation énorme de « kockebacken », de gaufres et de ces tartes du carnaval qui, pour être digérées, exigent de copieuses rasades de bière.

L'Eglise a toujours condamné les divertissements du carnaval, dont l'origine doit être cherchée dans les saturnales de l'antiquité romaine. Chez nous, ils proviennent aussi du paganisme, car les peuplades de la Gaule Belgique organisaient habituellement, au commencement du printemps, de grandes fêtes en l'honneur de leur déesse principale, sorte d'Isis égyptienne.

Ces fêtes étaient l'occasion de véritables bacchanales barbares, où régnait la licence la plus effrénée. Particularité qui ne manque d'intérêt: durant ces fêtes, on promenait sur des chars bariolés les idoles vénérées, ce qui s'appelait « harn varn », c'est-à-dire, conduite des chars. Ne faut-il pas y voir une étymologie sérieuse du mot *carnaval*, et aussi l'origine de cette coutume de promener des chars allégoriques qui, se perpétuant à travers les siècles, existe encore de nos jours, quoique singulièrement modifiée ?

En tout cas, la tradition du carnaval est essentiellement païenne et l'Eglise s'est opposée autant qu'elle l'a pu, aux extravagances qui l'accompagnent. C'est à cette fin que dans toutes nos églises, les prières des quarante heures ont lieu pendant trois jours.

Et, quand le monde est emporté par le tourbillon du plaisir, quand la folle joie du Mardi-Gras bat son plein, l'Eglise fait entendre ces paroles prophétiques : Souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras dans la poussière !

Georges CAILLOT.

La journée de dimanche s'est passée assez tristement : la pluie n'a cessé de tomber, et il y a eu fort peu de masques, à moins que l'on ne veuille donner ce nom à quantité de gamins affublés de grotesques oripeaux et qui ont parcouru les rues en chantant ou sonnant du clairon. Beaucoup de promeneurs dans la Grande-Rue et aux alentours de la Grand'Place.

Chansons du Carnaval. — Voici les chansons qui seront chantées et vendues dans les rues de Roubaix, à l'occasion du carnaval :

La misère d'aujourd'hui, chantée par une société établie chez M. Louis Renard, cabaretier, rue Jacquart ;

Le chômage, air de la *Leçon politique*.

L'*Amoureux Bonasse*, chantée par une société établie chez M. Louis Fontaine, rue de Wasquehal,

Le *Chant des gais buveurs*, par M. Eugène Cornil (société des *Enfants de la Gaîté*, chez M. Cornil, rue de l'Epeule).

La surprise d'un bal de noce, paroles de M. Eugène Cornil et chantée par la même société.

L'*Ouvrier*, chantée par les *Amis Réunis*, société établie chez M. Louis Renard, rue Jacquart.

A l'occasion du mardi-gras, les cafés et estaminets pourront rester ouverts jusqu'à une heure du matin. Cette permission n'avait pas été accordée pour la soirée de dimanche : aussi des contraventions ont été dressées à la charge des seize cabaretiers qui n'avaient pas fermé leur établissement à l'heure réglementaire.

Service militaire. — Les jeunes gens qui ont réclamé la dispense comme fils aîné et unique de veuve, d'aîné d'orphelin, de frère au service, de frère mort au service, de fils de septuagénaire, peuvent se présenter à la mairie à partir de mercredi 18 courant.

Fourneaux économiques. — La commission de l'œuvre des fourneaux économiques rappelle aux personnes charitables, et, en particulier, aux présidents et présidentes des conférences, que le secrétaire se tient à leur disposition, toute la journée, de 8 heures du matin à 5 h. du soir, cour des pompiers, dans le fond à gauche, pour la vente des bons et pour tous les renseignements qu'ils pourraient avoir à lui demander. Elle rappelle, en outre, que nul ne peut être admis à prendre des aliments aux fourneaux sans être muni d'une carte spéciale, délivrée au secrétariat sur la demande des personnes nécessiteuses.

Expertise cadastrale. — Le tarif des évaluations cadastrales, dressé par les classificateurs et approuvé par le conseil municipal, est déposé à la mairie (bureau de MM. les contrôleurs), où les intéressés peuvent en prendre connaissance pendant un délai de quinze jours, à dater de la publication du présent avis.

Durant ce délai, ils sont admis à présenter, sur papier libre, les observations qu'ils croiraient devoir formuler en ce qui les concerne.

Une séance de musique classique. — M. Fernand Landouzy, professeur de l'Ecole nationale de musique, organise, par voie de souscriptions, une grande *séance de musique classique*. Cette séance, similaire à celles que l'on donne annuellement au conservatoire de Lille, aura lieu le lundi 9 mars, à 8 heures du soir, dans la grande salle de l'école, rue des Lignes.

Le programme que nous avons sous les yeux est composé de façon à attirer et satisfaire les nombreux dilettanti de notre ville. Mme Landouzy doit chanter quelques œuvres classiques très goûtées dans les concerts parisiens : nul doute que la gracieuse artiste n'obtienne encore une fois son succès accoutumé.

On exécutera également le grand septuor de Saint-Saëns, dont la partie de trompette, partie hérissée de difficultés, sera remplie par M. Montigny. Les autres artistes qui coopéreront à l'exécution de cette œuvre sont, outre M. Landouzy, MM. Schillio, Turbelin, Bailly, professeur au Conservatoire de Tournai, Darcq, professeur à celui de Lille, et G. Meyer.

Ce dernier jouera, indépendamment de quelques morceaux de sa composition, une fort belle sonate de Mendelsohn avec accompagnement de violoncelle.

On entendra aussi M. Fernand Landouzy dans plusieurs thèmes et variations pour violoncelle.

La salle ne pouvant contenir qu'un nombre restreint de places, il ne sera pas délivré de cartes à l'entrée.

Tout fait prévoir que cette séance, assez rare à Roubaix, amènera une foule d'amateurs et que le succès en sera complet.

Pour les souscriptions, on doit s'adresser à M. Landouzy-Besville, rue Saint-Georges, 19.

Un feu de cheminée a eu lieu samedi à l'estaminet du *Duc de Brabant*, rue de Flandre. Un agent, prévenu par une voisine, a fait prendre immédiatement toutes les mesures nécessaires pour l'éteindre.

Une mort subite. — Samedi soir, M. Achille Vannieuwanhust, demeurant rue de Maufait, malade depuis quelques mois, était entré avec plusieurs de ses amis à l'estaminet de la *Planche-Trouée*, rue de Lannoy. Au bout d'un moment, il éprouva le besoin de prendre un peu d'air et sortit dans la cour.

Là, il s'affaissa subitement. MM. les docteurs Denis et Lepoutre, mandés en toute hâte, ne purent que constater la mort, due à la rupture d'un anévrisme; le défunt souffrait depuis longtemps d'une maladie de cœur.

Sur l'ordre de M. le commissaire du 3e arrondissement, le corps de Vannieuwanhust fut transporté à son domicile. Cet homme laisse une veuve et deux enfants en bas-âge.

Une disparition. — Le 15 janvier, un jeune garçon de 15 ans 1/2, Camille Deweughel, disparaissait. Depuis ce jour, toutes les recherches faites pour le retrouver sont demeurées infructueuses. Ses parents, qui habitent rue de la Lys, sont dans la désolation : ils se sont adressés à la police, mais, celle-ci n'est pas encore parvenue à savoir ce qu'était devenu Camille. Au moment de sa disparition, ce dernier portait un paletot marron, un pantalon foncé et des bottines légèrement éculées.

Samedi, entre midi et une heure, un voleur s'est emparé d'une petite voiture à bras que M. Dequenne, charpentier, rue de l'Espérance, avait laissée en face de la porte de sa maison. M. Dequenne a porté plainte : mais il n'a pas été possible de retrouver les traces du voleur.

Vol. — Une jeune soigneuse, Eugénie Cuvelier, a été l'objet d'un procès-verbal pour vol d'un parapluie, valant 18 francs, au préjudice d'un habitant de la rue des Longues-Haies, M. François Delporte.

La police, toujours soucieuse de protéger le repos du bon public, a dressé samedi soir des procès-verbaux à la charge de quatre jeunes gens, qui chantaient à tue-tête dans la rue de la Chapelle-Carrette. L'un d'eux, nommé Louis Pontier, paraissant être sous l'influence de libations trop abondantes, les agents l'ont emmené au violon.

Un peu plus tard, vers deux heures du matin, les agents Berthe et Léon sortaient du poste du premier arrondissement pour faire une tournée de nuit. A leur grande surprise, ils virent plusieurs individus qui regardaient par la fenêtre dans l'intérieur du poste. Les agents leur ayant demandé ce qu'ils voulaient, l'un de ces individus répondit qu'il désirait connaître le motif de l'arrestation de son frère, Louis Pontiu, que nous avons racontée plus haut. Berthe et Léon lui dirent qu'il devait aller voir le commissaire à neuf heures du matin et l'invitèrent à se retirer ainsi que ses amis, ce qu'ils exécutèrent d'assez mauvaise grâce. Quant ils furent à une vingtaine de pas des agents, Pontier se retourna et s'écrie : « C.., fainéants de gardes, » venez ici, je vais vous casser la g... «

Les agents accoururent, mais ils ne put leur casser « la g... » car il fut appréhendé au collet et consigné à la disposition du commissaire du premier arrondissement.

Pontier répond au prénom d'Alfred et habite rue Vaucanson.

Chronique théâtrale. — On annonce pour le Mardi-Gras une nouvelle représentation à l'Hippodrome de *Ma Camarade* par la troupe qui est venue jouer cette comédie dimanche dernier. Mlle Marie Kolb remplira le rôle de « Ma Camarade. »

—Les Roubaisiens auront prochainement l'occasion de voir jouer *Denise*, la pièce de M. Alexandre Dumas, autour de laquelle on fait tant de bruit depuis quelque temps. En effet, la dernière production du brillant écrivain va être promenée dans les départements par quatre tournées.

L'une d'elle, dirigée par M. Emile Marck, agissant pour le compte de M. Porel, viendra à l'Hippodrome Roubaisien au commencement de mars. Cette tournée se compose, entre autres acteurs connus, de M. Paul Rameau, M. Emile Marck et Mme Dupont-Vernon.

—Mme Salla, de l'Opéra, qui s'est faite entendre récemment au concert du *Cercle du Commerce*, vient de remporter un immense succès à Nice au quatrième concert Pasdeloup, dans la scène de la prison de *Faust*. Ceux de nos concitoyens qui ont pu apprécier le grand talent de cette artiste n'en seront nullement surpris.

Ephémérides de la charité roubaisienne. — 9 février 1750. — Naissance à Roubaix de Philippe-Ernest-Marie Joseph Roussel, fils de Joseph et de Marie-Madeleine-Rose Fluer. (Archives de Roubaix G. G. 35.)

M. Roussel devint plus tard grand doyen de Roubaix et laissa en mourant ses biens à divers établissements charitables de sa ville natale.

9 février 1863. — Le conseil municipal de Roubaix adopte un projet d'annexe au Bureau de Bienfaisance pour l'établissement d'un service de pansements gratuits et vote le crédit nécessaire à cet effet.

Dans la même séance, le conseil municipal vote un crédit de 1,902 francs pour le traitement et l'installation de deux nouvelles sœurs aux écoles de la rue de Blanchemaille. (Rapport du maire sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Roubaix p. 12.)

La société colombophile l'*Union fait la Force*, établie rue des Arts, 166, estaminet du *Coq hardi*, chez Gustave Desrousseaux, a l'honneur d'informer les amateurs qu'elle donnera un concours général de pigeons voyageurs sur Vitry, le dimanche 5 avril 1885. 20 francs prix d'honneur, répartis comme suit : 7 francs au premier pigeon vainqueur; 6 francs au second pigeon vainqueur; 4 francs au troisième pigeon vainqueur; 3 francs au quatrième pigeon vainqueur.

Un joli cartel, valeur 25 francs sera joué par une poule à 0,25 centimes. Essai sur Seclin, le dimanche 29 mars 1885, à raison de 10 cent. pour un pigeon et 15 centimes pour deux. Essai sur Vitry, le jeudi 2 avril.

Le Président, Carlos DEFRENNE. Le Secrétaire, Jean GRIGNOLIO.

Ville de Roubaix. — Brasserie du « Globe », Grande-Rue.— Grand Jeu de boule à la platine.— M. Decond a l'honneur d'informer les amateurs, que les dimanche 1er et 8 mars 1885, il donnera en son local, Grande-Rue en face de la rue du Collège, un Jeu de boule à la platine, conformément aux dispositions suivantes : 1.000 fr. de prix en espèces. 1er prix, 200 fr. — 2e, 150.— 3e, 110. — 4e, 100. — 5e, 80. — 6e, 65. — 7e, 50. — 8e, 45 — 9e, 40. — 10e, 35.— 11e, 30.—12e, 25.— 13e, 20.— 14e, 20. — 15e, 15. — 16e, 10. — 17e, 5. — Le jeu sera mis à la disposition des amateurs, à partir du mardi 24 au samedi 28 février.

On racontait un jour à Talleyrand qu'un de ses amis disait de lui tout le mal possible, chaque fois qu'il en avait l'occasion. « Cela m'étonne, dit le grand diplomate, car je ne me souviens pas lui avoir fait du bien. » Ces paroles prouvent combien il connaissait le cœur humain. Heureusement que tous les hommes ne se ressemblent pas et il y en a encore qui savent rendre le bien pour le bien. En voici une preuve.— M. Léon TEISSEIRE fils, propriétaire à Pincherie, par Moux (Aude), écrivait le 1er janvier 1885, à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris : « Depuis bien longtemps je souffrais de l'estomac, à tel point que je ne pouvais reposer la nuit. Un ami me recommanda les Pilules Suisses. Depuis que j'en fais usage, je me trouve très soulagé. Veuillez m'envoyer 6 boites à 1 fr. 50. Je dois en faire prendre à des amis qui vous en demanderont s'ils en sont satisfaits, ce dont je suis persuadé.» 10271

CONDITION PUBLIQUE DE ROUBAIX

Mouvement de la semaine du 9 au 14 février 1885

	Nombre de colis	Poids présentés
1° Laines peignées mécaniquement.	2.833	311.505 k.
2° » blousses	92	10.026
3° » filées	357	38.351
4° Soies	21	2.228
5° Cotons	535	57.231
Totaux	3 837	419 342 k.
Décreusage 20 opérations.		
Titrage 250 1/2 id.		

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX. — Bulletin de la séance du 15 février 1885.— Versements : Roubaix : 202 déposants, 49 nouveaux, 41.201 »». — Succursale Lannoy : 15 déposants, 2 nouveaux 1,900 »». — Succursale Croix : 9 déposants, 2 nouveaux, 1,275»».— Total des versements : 44.376 »».

Remboursements. —Roubaix : 69 remboursements effectués, 17,208 23. — Succursale Lannoy : 3 remboursements effectués, 0,550 00 — Succursale Croix : 0 remboursement effectué, 0,000.—Total des remboursements : 17.758 23

Les opérations du mois de février sont suivies : A Roubaix, par M. Achille Delattre et Etienne Motte, directeurs. —A Lannoy, par M. L. Dufermont. — A Croix, par MM. Henri Lamblin et Alcide Couturier.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

CONFÉRENCE DU SAMEDI 14 FÉVRIER. — *De la vitesse et de la sécurité sur les chemins de fer*, par M. Jacquin.

Avant d'aborder le principal sujet de la causerie dont nous venons de donner le titre, M. Jacquin a présenté à son auditoire une série de chiffres très intéressants, produits par la statistique des chemins de fer.

L'invention des chemins de fer date de cinquante ans à peine. Pendant ce demi-siècle, on a construit plus de quatre cent mille kilomètres de voies ferrées.

Dans ce chiffre formidable, et qui représente *dix fois* le méridien terrestre, il ne faut pas compter les voies de garage, ni les doubles voies; le conférencier n'entend parler que des lignes proprement dites. Si l'on y ajoutait rien que les voies supplémentaires nécessitées par le mouvement des gares, on arriverait presque à doubler le chiffre de quatre cent mille kilomètres.

Ainsi, il y a, à Roubaix seulement, CINQ KILOMÈTRES de voies d'évitement à la gare.

Un train marchant à la vitesse moyenne de 60 kilomètres à l'heure mettrait 28 jours et quelques heures pour faire le tour du monde ; il lui faudrait 9 mois un quart pour parcourir le réseau complet des voies ferrées.

Si l'on examine maintenant la quantité de travail qu'il a fallu dépenser paur les terrassements, la pose des rails, la construction des machines, des wagons et des immeubles, on arrive à des résultats étonnants.

Rien qu'en France, il y a au delà de *deux cent mille* wagons de tous genres, les locomotives brûlent *quatre milliards* de kilogrammes de charbon par an.

Les wagons de tous les chemins de fer existant aujourd'hui, mis à la suite les uns des autres, représenteraient un train de 75 kilomètres de longueur.

On comprendra aisément la quantité d'arbres qu'il a fallu abattre pour fournir toutes les traverses de chemins de fer, quand on saura que de Roubaix à Lille seulement, il y en a *vingt-quatre mille* pour les deux voies.

Il y a, aux Etats-Unis, 195,000 kilomètres de voies ferrées et à peu près autant en Europe. En comparant le développement kilométrique entre tous les pays, proportionnellement au nombre des habitants, on trouve 33 kilomètres par 10,000 habitants aux Etats-Unis, 26 au Canada, 12 en Suède, 9 en Angleterre et en Suisse, 8 en France, en Belgique, en Allemagne et en Danemark.

La comparaison par rapport à la surface des pays donne la première place à la Belgique, qui a 14 kilomètres de voies ferrées par 100 kilomètres de superficie. L'Angleterre en a 9, la France 5.

Bien que la largeur des voies soit presque partout de 1 m. 45 et que les machines diffèrent très peu en forme et en puissance, la marche des trains n'est pas la même dans tous les pays. Contrairement à l'opinion générale, qui donne le mérite de la vitesse aux Américains, c'est en Angleterre qu'elle est la plus considérable.

En France, la vitesse n'est pas la même sur tous les réseaux. Le rapide de Paris à Bordeaux fait 69 kilomètres à l'heure, en défalquant les arrêts; le rapide de Paris à Marseille, 62 kilomètres; celui de Paris-Lille, 65; Paris-le Havre, 60; Bordeaux à Cette, 63,3.

Passons aux railways étrangers : Le rapide de Londres à York parcourt 74 kilomètres 300 mètres à l'heure ; le *flying scotchman* de Londres à Edimbourg vole à la vitesse de 78 kilomètres pendant la majeure partie des trajets. C'est incontestablement le plus rapide de tous les trains.

Si les chemins de fer ont en Angleterre une marche plus accélérée qu'en France, c'est que là, ils sont complètement libres, tandis que chez nous, ils sont placés sous le contrôle de l'Etat, qui prescrit un ralentissement dans les courbes et dans les bifurcations. En Angleterre, on n'en tient aucun compte.

De Lille à Douai, il y a sept points dangereux indiqués, soit par des disques d'arrêt absolu, soit par des signaux de ralentissement ; de sorte que sur un parcours de 35 kilomètres, la vitesse qui est, nous l'avons dit, de 65 kilomètres en moyenne, est sept fois paralysée.

Entre Amiens et Douai, la ligne est droite, le train fait 76 kilomètres à l'heure.

L'express de Bruxelles à Paris marche de Tergnier à Creil à la vitesse extraordinaire de 80 kilomètres.

La difficulté n'est pas d'aller vite, mais bien d'éviter les accidents, que le grand nombre de trains circulant sur les mêmes voies rendraient très fréquents, si de minutieuses précautions n'étaient prises pour faire coïncider le passage des express avec le garage des trains ordinaires dans les stations intermédiaires.

Tout est sacrifié aux trains à grande vitesse, qui ne font arrêt qu'aux points indispensables.

Entre Paris et Laroche, l'express fait 155 kilomètres d'une seule traite. Sur le Nord — de Paris à Amiens —126 kilomètres sont parcourus sans arrêt en 1 heure 54 minutes. Il y a, en Amérique, un train qui fait 213 kilomètres sans stopper.

La marche de 80 kilomètres à l'heure est un maximum pour une vitesse continue, mais on peut sans danger la dépasser pendant un certain temps dans les lignes droites. Sur une pente de quelques kilomètres, le Flying Scotchman, dont la machine a des roues de SEPT MÈTRES ET DEMI de développement, parcourt pendant quelques instants près de *deux kilomètres à la minute* — 33 mètres par seconde !!! — Cette vitesse vertigineuse n'est pas dangereuse en elle-même. Le danger vient surtout de la difficulté, de l'impossibilité même, qu'éprouve le mécanicien à apercevoir en temps opportun les signaux d'arrêts qui peuvent exister sur sa route.

Le conférencier rappelle alors que l'an dernier, il a expliqué à Roubaix, devant la société de géographie, le fonctionnement des signaux de chemin de fer. Il revient en quelques mots sur quelques-uns d'entre eux, surtout sur le *Block system* qui, par son nom, semble être une invention anglaise et qui, au contraire, a eu son origine dans l'application d'un système analogue employé depuis longtemps sur la ligne de Paris à Chantilly. Enfin M. Jacquin, après avoir parlé des différents freins adaptés aux locomotives, termine en détaillant d'une façon fort originale la découverte et l'emploi du système d'aiguilles employé aujourd'hui et qui porte le nom des inventeurs Saxby et Farmer.

Par ce système automatique, qui ne demande pas plus d'intelligence à l'aiguilleur qu'il n'en faut à l'aveugle pour faire mouvoir son orgue de Barbarie, il est devenu presque impossible aux employés chargés de diriger les trains sur les différentes voies de commettre une erreur. Malgré l'augmentation de la vitesse et du nombre des trains, les accidents sont de plus en plus rares. On ne pourra jamais les supprimer tous, mais, en somme, quand on est parvenu à arrêter, sur un espace de 400 mètres, un train marchant à toute vapeur; quand, par suite d'un mécanisme admirable, il suffit d'un seul homme pour faire toute la manœuvre d'une gare, on peut avec quelque sécurité confier son existence aux chemins de fer.

Cette conférence de M. Jacquin, faite avec beaucoup de charme, a obtenu un vif succès.

Samedi prochain, M. Lourdelet, président de la chambre syndicale des négociants-commissionnaires de Paris, fera, à Roubaix, une conférence intitulée : *Voyage commercial aux Etats Unis.*

Cette conférence sera suivie de projections.

V. D.

TOURCOING

Au bal du Casino, le nommé P... trouva un bracelet qu'il s'empressa de mettre dans sa poche. Un gamin, qui avait vu P... ramasser le bracelet, prévint la danseuse qui avait perdu cet objet. On alla le demander à P..., qui sentint ne pas savoir ce qu'on lui voulait. Un agent arriva, mais P... prit la fuite, pas assez vite pourtant pour que l'agent ne puisse le rattraper. Le jeune homme rendit alors le bracelet, mais l'agent le conduisit au violon.

Le carnaval n'a pas été animé dimanche. Plusieurs tourquennois en garderont quand même le souvenir : Ainsi, Charlé passait tranquillement, dit-il, rue de Gand, vers 11 heures 1/2, du soir, quand des *coqueleux* malheureux — vaincus probablement — lui ont administré une râclée.

Carlos Fourneau, lui, a porté plainte contre un certain Windouard qui l'aurait poursuivi un couteau à la main. Fourneau en a été quitte pour la peur; mais les parents d'Emile Gourmin n'en ont pas été quittes à si bon marché. Ce mauvais fils, dimanche soir, a battu sa mère, son beau-père et son frère. Tous, portent la trace de coups portés par Emile qui pourrait bien regretter sa brutalité.

LILLE

Le corps électoral à Lille. — L'approche des élections législatives a eu pour résultat, cette année, un remaniement considérable dans la confection des listes électorales.

Le chiffre des électeurs était :

Au 31 mars 1884	27 656
Suppressions au 15 janvier 1885 . . .	1 614
	26 042
Inscriptions avant le 15 janvier 1885.	1 367
Au 15 janvier 1885	27.409
Inscriptions sur réclamations après cette date.	1 323
Electeurs inscrits au 4 février 1885 .	28.732

Le total des électeurs lillois dépassera 28.700 en augmentation de plus de 1,050 sur l'année dernière.

Le chiffre des inscriptions sur réclamations a atteint 1415, dont 48 avant même le 15 janvier. Jamais il n'avait été aussi considérable. On avait compté en 1880, 414 de ces inscriptions — en 1881 (année d'élections législatives), 1217 — en 1882, 463 — en 1883, 452 — en 1884 535.

Quant au 1614 radiations opérées sur la liste au 15 janvier 1885, elles correspondent à 588 décès, 75 condamnations, et 951 électeurs qui ont quitté la ville.

Dans son Premier-Lille, le *Petit-Nord* déclare que la meilleure partie des nouveaux inscrits appartient aux conservateurs et aux indépendants.

L'Université catholique. — Le premier dimanche de Carême, 22 février, aura lieu, dans toutes les églises du diocèse, la quête annuelle en faveur des Facultés catholiques de Lille.

Le développement de cette grande œuvre et les services de plus en plus importants qu'elle rend à l'Eglise et à la société détermineront nos amis à se montrer de plus en plus généreux.

Le nombre des étudiants s'accroit notablement d'année en année et leur esprit devient de plus en plus profondément chrétien, leurs succès dans les examens, qui dépassent de beaucoup la moyenne ordinaire, attestent leur goût pour le travail. Déjà, les Facultés catholiques ont fourni un nombre assez considérable de professeurs, d'avocats et surtout de médecins, qui travaillent avec activité à la régénération sociale. S'occuper des Facultés catholiques, c'est rendre un service signalé à la société et à l'Eglise.

Le carnaval à Lille. — Autrefois, à la fin du dernier jour gras, la population de la bonne ville de Lille habillait un mannequin et s'en allait joyeusement le jeter dans la Deûle; on noyait Carnaval : l'austérité du Carême allait commencer.

Les temps sont bien changés : cette année encore, le carnaval semble refuser de sortir du lac profond où il reste enchaîné depuis de nombreuses années : Où sont ces chars magnifiquement parés? où sont ces bandes nombreuses de jeunes gens travestis, qui remplissaient nos rues de leurs chants et de leur gaîté ?

La foule était cependant compacte, hier ; on se pressait sur le pavé gras et boueux de notre ville : mais on pouvait faire bien du chemin sans rencontrer les grelots joyeux des folies, les couleurs vives des arlequins et des dominos ; le temps sombre et pluvieux semblait vouloir ajouter encore au marasme de notre fête.

Deux ou trois charrettes, à moitié remplies, quelques costumes sales et mesquins, quelques maigres chansons, quelques sociétés, de moins en moins animées : voilà le menu de la fête d'hier.

Et pourtant, ce phénomène, trouve une explication bien naturelle : l'ouvrier n'a plus de travail, le commerce languit; où trouverait-il de l'argent pour s'amuser, celui qui n'en a plus pour acheter du pain ?

La soirée n'a pas été plus brillante, ou tout au moins presque pas.

L'épuration des eaux industrielles. — Les eaux des peignages de Roubaix sont déversées dans le petit canal de l'Espierre, qui franchit la frontière vers la Belgique, et nos voisins se plaignent vivement de l'insalubrité de ces eaux et menacent d'élever un barrage.

Une commission spéciale fonctionne depuis un an et recherche les moyens pratiques d'épuration ; ces procédés ne manquent pas, notre concitoyen M. Viollette, doyen de la faculté des sciences, a mis à la disposition des peigneurs, un mode d'épuration qui donne de bons résultats, mais ce n'est pas encore sans entraîner de grandes dépenses.

La commission a décidé d'aller examiner ce qui a été fait, lors ce rapport, en Angleterre. Plusieurs de ses membres sont partis dimanche à une heure.

Font partie de ce voyage : MM. Grégoire, inspecteur général des ponts et chaussées ; Doniol, ingénieur en chef ; Olry, ingénieur des mines, directeur de l'Institut industriel ; Cornut, ingénieur

FEUILLETON DU 17 FÉVRIER — (N° 4).

LE FLEUVE D'OR

VOYAGES & AVENTURES

II

M. MARTIN

(*Suite*)

Lambert cessa de parler pour se mettre aussitôt à siffler, puis à chanter ; Thibaut, hors de peine, se prit à rire.

— Vous trouvez ma chanson amusante ? demanda le Parisien.

— Non, dit Thibaut, car je ne la comprends pas ; je ris en songeant que, si vous jetez ainsi vos refrains aux buissons, votre chevelure ne garnira pas longtemps votre crâne.

— Eh bien, vous êtes gentil de rire de ces choses-là. C'est donc vrai, ces histoires de scalp ?

— En doutez-vous donc ?

— Il ne faut affirmer, répliqua Lambert d'un ton sentencieux, que les choses que l'on a vues.

— J'ai vu, répondit Thibaut.

— Ça doit être drôle, hein ?

— Non, c'est laid, triste et hideux.

La route devint de nouveau si accidentée, si pénible, si dangereuse que Lambert, forcé de concentrer son attention sur le sol où il posait le pied, fut obligé de garder le silence. A plusieurs reprises les mules refusèrent de s'engager sur des roches où ne se voyait aucune aspérité; sans la force corporelle de Thibaut et de Minno, qui les soutenaient tandis que, les jarrets pliés, elles se laissaient glisser, on eût perdu de longues heures à les décharger et à les recharger.

On atteignit un ravin, et l'on se trouva en face d'une pente dénudée, presque à pic, qu'il fallut gravir en décrivant des zigzags.

Cette nouvelle montagne se terminait par une crête aiguë sur laquelle les voyageurs purent à peine prendre pied. On laissa les mules souffler un instant, puis on se remit en marche. Quelques chênes rabougris se montrèrent; Lambert, ravi, salua d'un coup de chapeau le premier de ces arbres près duquel il passa, et lui adressa un petit discours de bienvenue. Enfin, vers le milieu du jour, on se trouva au fond d'une gorge où Paul s'arrêta.

— Allons plus loin, dit le père Anselme ; je vois, à notre droite, une roche qui précède une plate-forme et derrière laquelle se dresse un chêne. Les branches de l'arbre nous protégeront contre les rayons du soleil, et la roche nous servira de rempart.

— Craignez-vous donc, padré, de rencontrer des ennemis dans ce lieu où le hasard seul nous a amenés ? demanda Paul.

— L'humeur des sauvages les conduit partout, répondit le prêtre, et c'est toujours à l'heure où l'on y songe le moins qu'ils apparaissent.

On se dirigea vers la roche; mais en approchant, les mules firent mine de résister. Tandis que Lambert et Thibaut luttaient pour les faire avancer, Paul, suivi du missionnaire, s'était élancé sur la plate-forme. Il poussa une exclamation en apercevant l'entrée d'une excavation profonde vers laquelle il se dirigea.

— Arrêtez, lui cria le père Anselme, et armez au moins votre fusil.

— N'est-ce pas être trop prudent, répliqua le jeune homme, que de supposer qu'une tribu indienne soit ici en embuscade ?

Il achevait à peine de parler, qu'il recula et saisit son fusil; il venait d'apercevoir, au fond de la caverne, les lueurs de deux yeux ardents, et un sourd grondement se fit entendre. A ce bruit, Thibaut jeta la bride de la mule qu'il guidait à Lambert; puis, avec une rapidité qui prouva qu'il savait être vif au besoin, il grimpa sur la plate-forme, prêt à tirer.

— C'est un ours, dit-il, après avoir regardé au fond de la caverne, il nous laissera le temps de nous préparer. Si vous êtes tenté de l'abattre, monsieur Paul, portez-vous sur le sentier que la bête a tracé, et qu'elle suivra par habitude.

Le Canadien parlait avec autorité; la chasse était son métier depuis qu'il savait tenir un fusil, et Paul lui obéit sans répliquer.

— Nous n'avons pas le temps d'attendre que la faim oblige l'animal à sortir de sa tanière, dit le Canadien à Minno, qui de nous deux va le relancer ?

— Moi, répondit l'Indien sans hésiter.

Après s'être assuré que sa hache pouvait se dégager facilement, l'Osage s'avança vers l'ouverture et recula presque aussitôt. Un ours au long pelage noir parut, gronda, puis s'enfonça de nouveau dans son repaire.

— Tiens, M. Martin ! s'écria Lambert qui arrivait sur la plate-forme.

— Et les mules ? demanda Thibaut.

— Soyez tranquille, elles sont entravées.

L'ours se montra de nouveau, et fit quelques pas en dehors de la caverne, dans la direction prévue par Thibaut. Voyant le sentier gardé, il recula, s'assit sur son train de derrière et battit l'air de ses bras armés d'ongles formidables. Un coup de feu retentit, et la lourde bête s'affaissa foudroyée. C'était Lambert qui avait tiré, et il regardait le résultat de son coup de fusil avec une stupéfaction comique.

— Pour un homme qui, en fait de bêtes féroces, n'a jamais tué qu'un chat dans sa vie, s'écria-t-il enfin, voilà un fier début.

Surpris de voir que personne ne lui répondait, le Parisien demanda, avec inquiétude, s'il avait commis quelque sottise

— On n'a pas tous les jours l'occasion de tuer un ours, répondit Thibaut avec un peu de dépit ; or, Minno et moi, nous avions réservé cet honneur à M. Paul, et vous avez tiré trop vite.

— S'il a, comme je le suppose, frappé la bête au cœur, dit l'ingénieur avec gaieté, il faut non le gronder, mais le féliciter. Du reste, la joie qu'il doit ressentir et qu'il ressentira dans l'avenir de cet exploit, est pour moi une compensation.

Lambert remercia et s'excusa.

— En vérité, dit-il, cela fait plus d'effet de voir M. Martin de tout près, que de le voir dans sa fosse du Jardin des plantes, au pied de l'arbre sur lequel il ne veut jamais grimper.

L'ours, renversé sur le flanc droit, barrait l'entrée de la caverne. Bien qu'il le vit depuis un instant immobile, Thibaut qui connaissait les ruses de l'intelligent plantigrade, ne s'approcha de lui qu'avec précaution. Il était bien mort. Le Canadien, secondé par Minno et Vampa le fit rouler au bas de la plate-forme. Sur l'ordre de Thibaut, qui revint se placer à l'entrée de la grotte, un foyer fut allumé ; alors, armé d'une branche enflammée, Minno pénétra dans la caverne. Les chasseurs n'ignoraient pas que l'ours noir vit solitaire, mais la prudence ordonnait une reconnaissance, aucune règle n'étant sans exception. L'Osage reparut ; la caverne était peu profonde et ne cachait aucun autre animal.

Les mules, amenées sur la plate-forme, furent enfin débarrassées de leurs fardeaux. Paul, Lambert, Minno, Vampa et même le père Anselme s'occupèrent de leur réunir une provende d'herbes. Pendant ce temps, Thibaut dépeçait le gibier ; bientôt des grillades, à l'odeur appétissante pour des affamés, rassemblèrent les voyageurs autour du foyer.

Leur repas terminé, Thibaut, Minno et Vampa suivirent la pente du ravin avec l'espoir de trouver de l'eau pour abreuver les mules. Cet espoir ne fut pas déçu, et ils conduisirent les animaux près d'une petite mare qu'alimentaient des gouttes d'eau suintant d'une fissure de la roche. Lorsqu'ils revinrent, ils trouvèrent Paul et le padré occupés à tailler des branches de pins destinées à leur servir de torches ; ils voulaient visiter l'intérieur de la grotte, à l'entrée de laquelle Lambert, toujours furetant, venait de recueillir un silex façonné en pointe par la main des hommes.

III

LES TROGLODYTES

Le père Anselme, de même que nombre d'anciens missionnaires, dont les « relations de voyages » sont aujourd'hui si précieuses pour les savants, notait au passage les particularités ethnographiques des contrées qu'il traversait et préparait ainsi des documents pour les historiens futurs. De son côté, grâce à ses études, Paul s'intéressait à toutes les curiosités scientifiques qui le frappaient. Aussi, quelle que fût sa constante préoccupation de marcher en avant, s'était-il rendu sans peine au désir de son compagnon qui, surpris de la trouvaille de Lambert, ne voulait pas s'éloigner de la grotte sans avoir au moins jeté un coup d'œil dans ses profondeurs. A une époque lointaine, alors qu'il ne savait pas encore bâtir, l'homme avait chassé l'ours de cette demeure pour s'y abriter lui-même, la pointe de silex le prouvait. Mais les siècles s'ajoutant aux siècles, l'homme avait appris à construire des huttes, des maisons, des palais. Immuable comme tous les animaux dans la manifestation de ses instincts, l'ours avait repris possession de son domaine.

— Ainsi, dit Lambert qui écoutait parler le père Anselme, des hommes ont déjà parcouru les montagnes et les vallées que nous traversons ?

— Ils ont fait plus, répondit le padré ; ils les ont habitées. En Amérique, de même qu'en Europe, on commence à trouver des preuves que notre race a été contemporaine des grands mammifères qui peuplaient notre terre alors qu'elle était en quelque sorte inachevée. Sur l'un et l'autre continent, cet homme de la première heure a choisi les grottes pour abri, et, singulière coïncidence, qui prouve, du reste, l'unité de son origine, il a façonné ses premières armes, ses premiers outils, avec des os, avec des pierres de provenance volcanique : trap, silex ou obsidienne.

— Les habitants de cette grotte, demanda Lambert, ont-ils été les ancêtres de Minno ou de Vampa ? Etaient-ce des Osages ou des Creeks ?

LUCIEN BIART.

(*A suivre.*)